

# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE DOLLOT

## SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2017

Le Jeudi Quatorze Décembre Deux Mil Dix Sept à 20h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni en séance publique dans la Salle du Conseil Municipal de la commune de DOLLOT sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques NOËL, Maire.

Convocation adressée le 4 décembre 2017

**Présents :** Monsieur Jean-Jacques NOËL, Maire, Monsieur Jean-Pierre FRANCOIS, 1<sup>er</sup> Adjoint, Madame Annie DELAPLACE, 2<sup>e</sup> Adjointe, Monsieur Serge TARAN, 3<sup>e</sup> Adjoint, Madame Lise LAJON,

**Absents excusés :** Monsieur Alain HEURTON, représenté par Monsieur Serge TARAN  
Monsieur Pascal CONTASTIN, représenté par Madame Annie DELAPLACE  
Monsieur Christophe HERVÉ, représenté par Monsieur Jean-Jacques NOËL  
Madame Florence URSAT, représentée par Monsieur Jean-Pierre FRANCOIS

**Absente non excusée :** Madame Virginie GILLES

Les membres présents n'étant pas en nombre suffisant pour délibérer valablement, la séance a été levée à 20h15 et renvoyée au **lundi 18 décembre à 20h00 dans la Salle du Conseil Municipal** conformément à l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire  
Jean-Jacques NOËL

